

# ALLERGIE ALIMENTAIRE : impact de la recommandation sur la diversification alimentaire

A-ALL2025

## FORMATION AGASTYA

**FORMATION PRESENTIELLE DE 4 HEURES ET AUDITS CLINIQUES A DISTANCE 3 HEURES (Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)) - Total : 7 Heures.**

**HORAIRES DE LA FORMATION PRESENTIELLE : 9H-13H comportant atelier et plénières, dont 1 heure d'EPP, soit 4 heures.**

**AUDITS CLINIQUES A DISTANCE : sélection de 10 dossiers de votre patientèle pour lesquels vous devrez rechercher les critères sélectionnés concernant le thème de cette formation, à savoir "Enfants de moins d'un an suivi en consultation".**

**Temps de travail à distance : 1 heure avant et 2 heures après la formation présenteielle.**

**EXPERT : Dr Grégoire BENOIST**

**LIEU : PORTICCIO, CORSE**

## Objectifs

### OBJECTIFS GENERAUX

- Assurer une diffusion des recommandations en terme de prévention de l'allergie alimentaire ;
- Prévenir les accidents allergiques d'origine alimentaires chez les enfants à risque.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Reconnaître les signes cliniques d'une allergie alimentaire ;
- Déterminer les examens paracliniques utiles dans le cadre d'une allergie alimentaire ;
- Rédiger un protocole d'urgence et un PAI dans le cadre d'une allergie alimentaire ;
- Diagnostiquer une réaction anaphylactique et prendre en charge une urgence vitale ;
- Identifier et prévenir l'allergie alimentaire (œuf, gluten, arachide) en diffusant les recommandations de Santé Publique France.

### Public Visé

Médecins généralistes et pédiatres

### Pré Requis

Médecin en exercice

## Méthodes et moyens pédagogiques

**FORMATION COGNITIVE PRESENTIELLE DE 4 HEURES ET AUDITS CLINIQUES A DISTANCE 3 HEURES (Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)) - Total : 7 Heures.**

**HORAIRES DE LA FORMATION PRESENTIELLE : 9H-13H comportant atelier et plénières, dont 1 heure d'EPP, soit 4 heures.**

**AUDITS CLINIQUES A DISTANCE : sélection de 10 dossiers de votre patientèle pour lesquels vous devrez rechercher les critères sélectionnés concernant le thème de cette formation, à savoir "Enfants de moins d'un an suivi en consultation".**

**Temps de travail à distance : 1 heure avant et 2 heures après la formation présenteielle.**

## Parcours pédagogique

Les nouvelles recommandations concernant la diversification alimentaire des enfants de 2022 informent les professionnels de santé de la petite enfance de la possibilité d'introduire tous les groupes d'aliments, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois. Dans ce séminaire, nous reprenons les recommandations de Santé Publique France, de prévention primaire de l'allergie alimentaire chez le jeune enfant reprenant notamment les propositions d'un groupe de pédiatres francophones de la Société française d'allergologie, soulignant l'importance d'une diversification alimentaire précoce, large, avec introduction d'aliments à haut potentiel allergénique tels que l'œuf mais aussi l'arachide et les fruits à coque, selon les habitudes de consommation familiale. La prévention de l'allergie aux protéines de lait de vache est également abordée.

**Cette action de DPC comporte une formation cognitive présenteielle et une partie Evaluation des Pratiques Professionnelles de 4 heures (1h avant et 2h 3 mois après la formation cognitive).**

AGASTYA SAS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : AALL2025-20250207



**AGASTYA SAS** 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 09.72.19.70.12

SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.agastya.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11 950541 995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément.





## Moyens Pédagogiques E-Learning

### Qualification Intervenant(e)(s)

Dr Grégoire BENOIST, pédiatre, PH Hôpital Ambroise Paré

Voir les dates de sessions en bas de page du site

### Méthodes et modalités d'évaluation

AUDITS CLINIQUES PRE ET POST 3 HEURES A DISTANCE + PRE ET POST TESTS

### Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

 **Assiduité**  
**7.00** Heures

**Effectif**  
40

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **779.00**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation Inter
<b>315.00 €</b>

Dont 4.00 Heures en présentiel

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

AGASTYA SECRETARIAT  
AGASTYA

Tél. : 0972197012  
Mail : [contact@agastya.fr](mailto:contact@agastya.fr)

Code DPC  
**36472425060**



AGASTYA SAS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : AALL2025-20250207



**AGASTYA SAS** 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 09.72.19.70.12

SIRET 78989941600018 ✉ [contact@agastya.fr](mailto:contact@agastya.fr) site: [www.agastya.fr](http://www.agastya.fr)

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11 950541 995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément.

